

U.F.O - INFORMATION S



38

BULLETIN DE L' ASSOCIATION DES AMIS DE MARC THIROUIN
COMMISSION D'ENQUÊTE SUR LES O.V.N.I. DRÔME ARDÈCHE.

4^e TRIMESTRE 1982

SOMMAIRE

- I - Editorial - p.5
- II - Les OVNI : un mirage de la parapsychologie - p.7
- III - A propos de p. 18
- IV - Préambule pour un pré-dossier - p.21
- V - Constitution de fichiers - p.24
- VI - Dossier enquêtes - p.27
- VII - Le GEPAN c'est fini - p.29
- VIII- Informations mondiales - p.34
- IX - Dossier observations - p.39

LA VERITE EST TROP BLE, ELLE N'EXCITE PAS LES HOMMES.

Jean COCTEAU

Abonnement annuel : 35.00f Etranger : 40.00f
Abonnement de soutien : à partir de 50.00f

Versement par chèque bancaire à A.A.M.T. DORIER Michel
"La Berfie"

ARTHEMONAY - 26260 ST-DONAT

Rédaction : M.DORIER "La Berfie" ARTHEMONAY - 26260 - ST-DONAT

Trimestriel n° 38 - 4ème trimestre 1982

Numéro de commission paritaire : 60112

Prix 9.00f



Lyon, le 10 janvier 1983

FEDERATION FRANCAISE d'UFOLOGIE

Secrétariat Général
Jean-Pierre TROADEC
45 rue du Bon Pasteur
69001 LYON

COMMUNIQUE A DIFFUSER

CONGRES F.F.U. A LYON

La Fédération Française d'Ufologie organise au mois de Mai 83 un congrès ufologique sur un week-end.

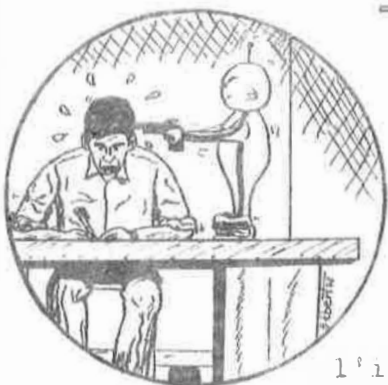
Cette manifestation verra venir des ufologues français et étrangers qui présenteront leurs travaux. Les interventions en langue française se succèderont pendant ces journées.

Nous espérons créer ainsi un climat dynamique et riche en informations nouvelles.

Pour tout renseignement, écrire au Secrétariat Général de la F.F.U. Jean Pierre TROADEC 45 rue du Bon Pasteur 69001 LYON.

Si vous écrivez de l'étranger, vous pouvez contacter F.F.U. Relations extérieures Richard VARRAULT 71 rue du Dauphiné 69003 LYON - FRANCE.

Le Secrétariat de la F.F.U.



EDITORIAL

"E.T.", ce sigle qui hier encore relevait du langage mystérieux utilisé par les ufologues et incompris du grand public est maintenant sur toutes les lèvres. Depuis la sortie du film de Steven Spielberg "E.T.", les foules, les médias et particulièrement les enfants ont intégré ce nouveau concept.

Nous n'insisterons pas une nouvelle fois sur l'incohérence de certains modèles pseudosociologiques prétendant qu'il suffisait de parler O.V.N.I. au public pour qu'il se mette à en voir.

Nous avons toujours dénoncé cette incohérence, et ce, en dépit de modes ufologiques passagères.

Le chercheur de bonne foi sait aujourd'hui que l'halluciné serait plutôt à rechercher du côté du psychologue que du côté du public ! Non, nous l'avons remarqué maintes fois, les films d'O.V.N.I., même à grand succès, ne semblent pas augmenter le nombre d'observations.

Mais ce que le film "E.T." a mis en évidence une fois encore, c'est une chose particulièrement grave : l'absence quasi totale de curiosité et de réflexion chez nos contemporains. L'A.A.M.T. l'avait déjà remarqué lors de la présentation du film de Spielberg "Rencontre Rapprochée du 3ème type" en 1978. A cette occasion, une distribution de tracts avait été faite à l'entrée des cinémas de Valence et de Romans invitant les gens qui s'intéresseraient au problème OVNI à nous demander des renseignements. Sur 2500 tracts distribués, nous avons eu 6 réponses (2 abonnements, 3 demandes de renseignements et un témoignage).

Certes, une partie du public n'a pas dû juger utile de se manifester car elle croyait déjà savoir ; l'autre partie, elle, n'avait pas envie de savoir.

Aujourd'hui encore, avec E.T. sur les écrans et la publicité tapageuse qui est faite autour, l'absence du désir de savoir est toujours aussi générale. Les journalistes donnent le ton (1), disséquant les profits et les sentiments en évitant soigneusement de poser la question tabou : "cela est-il possible?".

Ce faisant, ils encouragent cette tendance à la paresse intellectuelle si fréquente chez nos contemporains pour qui la réflexion est la dernière chose dont on doit faire usage : inventer une réponse commode et y croire, ne pas se poser de question mais en aucun cas chercher, voilà leur mode de conduite.

Ainsi, l'homme peut se laisser bouleverser, ému, attendrir par quelque chose, sans même se poser la question sur la nature de ce qui l'a touché.

Constatation affligeante : si un extra-terrestre faisait un test sur notre pauvre humanité, il pourrait trouver beaucoup de sensibilité (ou de sensibilité) chez l'homme, mais le trouverait-il doué de réflexion ?!

M. DORIER

JEAN SIDER recherche tous documents originaux
sur L'AFFAIRE DE LA SOUCOUPE DU SPITZBERG"

écrire à : Jean Sider
17, rue Ferdinand Buisson
92110 CLICHY

"CARTES POSTALES et COLLECTIONS" Premier périodique de la carte postale de collection, ancienne ou moderne. Vendu en kiosque. TOUT sur la carte postale : Petites annonces gratuites, achat, vente, échange, expositions, échos, conseils, documentation, renseignements, bibliographie, TOUT. 100 pages, couverture couleur. Spécimen gratuit à C.P.C. BP 15 95220 Herblay, de la part d'INFO-INFORMATIONS.

LES OVNI : UN MIRAGE de la PARAPSYCHOLOGIE ?

"Les OVNI représentent un phénomène
"inexpliqué mais réel. Ses implica-
"tions sont immenses et nous ent-
"raînent jusqu'à l'extrême limite
"de ce que nous considérons comme
"l'environnement physique et réel."

(Vallée + Hynek in "Aux limites
de la réalité")

Tous les ufologues, même les plus perspicaces, savent bien que
l' "énigme OVNI" est loin d'être résolue, et toute l'encre que ces
mystérieuses apparitions ont fait couler ne leur a apporté au-
cune réponse satisfaisante. Que la plume soit médiocre ou excel-
lente.

Il suffit d'ailleurs de parcourir quelques grandes théories
en vigueur - quant à la nature du phénomène - pour s'apercevoir
combien les avis sont divergents.

Mettons-nous dans le point de vue, par exemple, d'un sociologue, pour qui
les OVNI seraient purement le fruit de l'esprit et imaginons simplement
qu'une civilisation beaucoup plus avancée que la nôtre nous observe
d'un peu près - la terre - une planète de taille très moyenne, située
presque aux confins de son système solaire, dont les habitants d'une nature
plutôt belliqueuse en sont à la préhistoire de leur vie cosmique (ils
connaissent encore à peine les planètes les plus proches de leur sys-
tème solaire) ; vu de l'extérieur, on pourrait considérer cette pha-
se comme une phase de "naissance" : les premiers essais hors de l'at-
mosphère terrestre ... le cordon ombilical est difficile à couper,
certains esprits, les plus isolés, s'échauffent, l'inconscient, col-
lectif ou non, bouillonne. Face aux progrès de la science et de la
technologie, nous permettons d'apprécier notre situation dans un
univers dont les limites matérielles reculent toujours plus, la
conscience cosmique a subi un élargissement.

Jean-Marie Schiff (1) nous fait entendre que "parallèlement à la
prise de conscience d'un "univers physique" se développe la prise de
conscience d'un "cosmos intérieur" : il s'agit de l'expérience intérieure

(1) Auteur de : "L'espace intérieur" éd. CAL, 1977

de dimensions de réalité extra-physique perçues par les êtres parvenant à extraire leur conscience de la condensation formelle pour se mettre en résonnance avec des niveaux de vibrations plus subtils dénommés "psychiques" ou "spirituels".

Lors des premières vagues d'OVNIs, l'on a rêvé de martiens, de vénusiens... mais les négations de la majorité des scientifiques ont fait reculer dans l'espace la provenance éventuelle de nos visiteurs ; parallèlement, l'accumulation par les chercheurs-amateurs des "indices d'étrangeté" a semé le doute quant à la matérialité du phénomène OVNI. Pour peu qu'un vent d'orientalisme ait soufflé très fort en occident, venant ébranler, de concert avec une physique atomique révolutionnaire, l'édifice précédemment bâti par un certain scientisme matérialiste, et l'on n'est pas loin de penser que l'homme lui-même pourrait être à l'origine de ces créations "mythiques". "L'homme est tout ce qu'il y a à connaître" affirmait Shri Râmana Mahararshi. L'exploration du cosmos n'aurait-il pour but, par le biais d'un leurre gigantesque, que de permettre à l'homme de se connaître lui-même?

"Le mythe des extra-terrestres est moribond. Masqué par de rassurantes recherches parapsychologiques, un nouveau mythe se forge à l'insu de tous, celui de la surhumanité ; ce sera probablement le dernier, et ne s'appellera plus un mythe, car les pouvoirs de l'homme sont réellement infinis..." (1)

Cette affirmation de type prophétique, où perce une pointe d'eschatologie pleine d'espérance ne nous révèle-t-elle pas, justement, un auteur piégé par le mythe des pouvoirs de l'homme : Dieu est mourant, vive l'homme ! Un mythe ne fait qu'en remplacer un autre, confirmant l'adage bien connu : rien ne se perd, rien ne se crée, tout se transforme (Lavoisier), les mythes ne font pas exception !

Cependant, tous les tenants de l'origine psychique ou parapsychique des OVNIs ne nuancent pas leurs hypothèses de manière tout à fait identique, il s'en faut.

L'on doit d'ailleurs reconnaître que celle de Monsieur Viéroudy s'avère être l'une des plus cohérentes.

"Ce que Teilhard appelait noosphère ou sphère de la pensée constituerait un "milieu originel indifférencié" ou, comme l'écrivait William James, un "continuum de pensée cosmique" qui tendrait naturellement à s'objectiver en "réalités psychiques" ayant une sorte de conscience de leur existence. Le comportement apparemment intelligent de la foudre en boule en serait un exemple". L'auteur souligne que, pour s'objectiver, ce "plasma psi" devrait "épouser un schéma subjectif préexistant" qui ne serait autre que les "schémas conscients et inconscients du percipient".

S'il fallait adhérer à une hypothèse de ce genre, il serait tout aussi tentant d'imaginer que ce "milieu originel" ou "plasma psi" serait simplement le ramassis de toutes les productions psychiques : pensées plus ou moins formulées, sentiments, idées, croyances, désirs,

...

(1) Pierre Vieroudy : "Ces OVNI qui annoncent le surhomme" Tchou 1977

etc... Sait-on si nos pensées, à peine émises, s'anéantissent à tout jamais et ne peuvent connaître d'autre support durable que celui de l'encre et du papier? A moins qu'elles ne restent gravées dans l'espace et le temps, portées par les ondes et les particules, comme elles le seraient par les sillons d'un disque ; alors elles convergeraient par analogie pour former une vaste force "immatérielle", capable de s'objectiver sous l'influence d'un catalyseur (le témoin en l'occurrence).

Cette deuxième proposition implique que c'est l'homme lui-même qui crée, par ses pensées, l'énergie psychique dans laquelle il va ensuite puiser. Or, logiquement, les pensées les plus claires et les plus puissamment formulées seront les plus aptes à s'objectiver ; ce qui pourrait expliquer que chaque époque a eu ses types de phénomènes en relation avec les croyances en cours (apparitions de saints, apparitions mariales, bateaux fantômes, batailles célestes, esprits des morts, OVNI de type science-fictionniste etc...)

Mais, bien entendu, cette deuxième hypothèse n'explique pas tous les phénomènes, pas plus que les autres théories d'ailleurs, ce qui a sans doute amené Aimé Michel à cette réflexion : "Je crois qu'en nous proposant un problème qui nous dépasse, ils nous conduisent à nous dépasser. Les OVNI sont en train de jouer un rôle de transformateur. Ils sont un virus dans notre refus de regarder plus loin. Ils feront crever le scientisme obtus. Ils feront exploser les gentils systèmes où nous pensions être tranquilles. Ils nous conduisent au-delà de l'homme." En un mot, ils sont un remède contre le dogmatisme ambiant!

Nombreux sont les vieux routiers de la parapsychologie qui pensent se trouver en face d'une nouvelle forme d'effet PK :

"Les anomalies physiques, parfois extravagantes, observées au cours ou à la suite de certains "contacts" avec des apparitions (...) ne doivent pas surprendre le lecteur s'il se souvient qu'une psychokinèse, au sens le plus large, consiste à matérialiser directement des représentations mentales. L'imagination "fraie" son propre espace-temps ; des événements objectifs comme une dématérialisation corporelle, une modification de la durée ou une inversion de temps ne peuvent qu'être "attendus" par un théoricien de la parapsychologie".(1)

De plus, les tenants de l'hypothèse du "plasma psi" ou de l'image mentale estiment qu'un conflit inhérent au percipient est le plus souvent à la base du phénomène : "A la base de toute situation psi (dont on rend parfois responsable une ambivalence lumineuse) on trouve toujours des contradictions soit intersensorielles, soit sensorimotrices, soit végétatives (...) qui toutes se ramènent à une incertitude affective, c'est-à-dire un conflit au sens large. Ainsi trouve-t-on chez le participant à une apparition, des phénomènes psychosomatiques multiples : hypo ou hyperesthésie, picotements, dermographies, paralysies, dématérialisations corporelles temporelles(...) etc..." (2)

(1) "Les apparitions" (co-auteurs - ed. Tchou-Laffont-1978)

(2) id.

Dans cette optique, l'apparition d'extra-terrestres n'est qu'un cas de figure : en regard de la grande peur du conflit mondial menaçant qui pèse sur toutes les consciences comme l'épée de Damoclès, l'extra-terrestre représente le sauveur, il représente aussi l'homme accompli, la technologie réussie en opposition à un échec irréversible possible de notre science sans conscience : les visions d'OVNI sont en quelque sorte notre futur antérieur, car la pensée apocalyptique est plus que jamais à l'ordre du jour. Vu sous cet angle, le phénomène OVNI se présente vraiment comme un phénomène socio-historique.

Ajoutons à cela l'aspect archétypique de l'OVNI sphérique - l'OVNI - mandala si bien décrit par Jung, et tout est parfait!

La relative fréquence des apparitions de boules lumineuses lors de séances médiumniques conforte la thèse PK, cependant, ces boules ne dépassent guère un diamètre de 20cm ; les grands médiums tels que Home (contrôlé par Crookes) ont produit ce genre de phénomène. Schrenk-Notzing pensait qu'il s'agissait de la première tentative de matérialisation de ce que l'on appelle justement maintenant le "plasma psi", avant de prendre une forme, humaine, le plus souvent, déterminée.

Un médecin florentin relata un cas identique (1) produit par une jeune fille hypersensible et somnambule : "se réveillant par hasard une nuit, elle observa à quelques mètres de distance, immobile au pied de son lit, l'image d'un cercle lumineux blanchâtre, de la taille d'une grosse orange, aux contours légèrement nébuleux. Soulevant graduellement les couvertures avec les genoux, le témoin vit disparaître le globe comme derrière un écran. (Cette expérience prouve la réalité de l'image dans l'espace). Or, la jeune fille avait déjà observé le même phénomène huit ans auparavant!

Dans le même ordre d'idées, le Commandant Tizané avait donné au périodique "Lumières dans la nuit" - spécialisé en ufologie - le résumé de l'une de ses enquêtes. (2) Celle-ci, faisant suite à l'incendie d'une boulangerie en juin 1946 révéla qu'une boule de feu de la grosseur d'un poing, ressemblant à de la braise, se déplaçait à 1m50 - 2m du sol (pour d'autres, elle se présentait sous la forme vague d'un chien!)(3). L'incendiaire involontaire et indirect s'avéra être un jeune homme, malade de la tête, atteint d'une forte fièvre la nuit de l'incendie, et qui rêvait d'une grande ombre et d'un grand feu cette nuit-là! Auparavant, la soeur du fauteur de trouble avait provoqué, elle aussi, de nombreux phénomènes poltergeist dans leur précédente résidence!

C.G.Jung, à qui de nombreux auteurs se sont référés pour soutenir la thèse parapsychologique concernant l'origine des OVNI ne semble pas, pourtant, adhérer entièrement à cette conception : "L'idée d'un facteur psychique matérialisé semble dépourvue de tout fondement. Certes, la parapsychologie connaît le fait de la matérialisation. Mais un tel fait est lié à la présence d'un ou de plusieurs médiums qui

(1) "Il Giornale dei Misteri" avril 1978

(2) "Lumières dans la Nuit" - Contact Lecteurs - juillet 1972

(3) A rapprocher de cette foudre en boule prenant l'aspect d'un chat mentionnée dans notre bulletin précédent.

semblent abandonner de leur substance pondérale, et c'est dans leur proximité immédiate que se déroule le phénomène. La psyché, nous le savons, peut mouvoir les corps : mais seulement dans le cadre de la structure vivante. Qu'un élément qui posséderait des qualités matérielles et serait pourvu d'une énorme charge énergétique puisse être perceptible en soi à de très grandes distances, haut dans le ciel, en l'absence de médiums humains, cela dépasse notre entendement". (1)

Citant J.E.Mc.Donald, Professeur de physique atmosphérique à l'Université de Tucson, lequel s'est violemment opposé à la théorie des plasmas atmosphériques (amas de gaz ionisés), en raison du comportement intelligent des OVNI, Georges Lehr (2) souligne que "c'est oublier que des phénomènes naturels comme les foudres globulaires présentent parfois de tels caractères. C'était ensuite méconnaître qu'en laboratoire ont pu être réalisés par des sujets psi, sous le contrôle de physiciens compétents, des PK modifiant des structures moléculaires, électroniques et même nucléaires. C'était enfin ignorer que de nombreux métapsychistes, René Sudre en tête, avaient déjà admis dans les années vingt que l'ectoplasme produit par certains médiums était un gaz ionisé par PK et qu'il présentait des propriétés similaires à la foudre globulaire."

Eh oui, les spécialistes ne sont même pas d'accord sur la nature de l'ectoplasme... dans l'éventualité où toutes ces productions seraient bien d'origine ou de nature identique, évidemment!

Les lecteurs d'UFO-Information se souviendront d'une observation assez récente attestant l'ambiguïté de certaines apparitions d'OVNIs.

Il s'agit de l'observation faite à Saint-Hilaire du Rosier par six jeunes gens, le 9 novembre 1980 (3). Ces derniers, assis autour d'une table disposée devant une fenêtre qui regarde la montagne furent soudain éblouis par un éclair jailli d'on ne sait où. Cet étrange éclair persista beaucoup plus longtemps qu'un éclair normal, et sa luminosité, d'une excessive intensité, emplit l'encadrement de la fenêtre d'une couleur rose-mauve inhabituelle, un peu à la manière d'un voile qui masquerait le paysage extérieur et pénétrerait dans l'appartement.

Aucune perturbation électrique ne fut d'ailleurs remarquée, contrairement à ce qui aurait dû se passer en cas de réel orage. Environ une heure plus tard, c'est un tube lumineux qui pénétra par la même fenêtre, éblouissant tous les témoins et provoquant des irritations oculaires et des larmoiements persistants. Cette barre cylindrique d'environ 2cm de diamètre était d'une luminosité bleuâtre très intense en son centre, devenant graduellement plus pâle et évanescence en son pourtour...

1h30 plus tard, alors qu'une partie des invités partait en voiture, le conducteur alluma l'auto-radio et constata un grésillement anormal qui s'amplifia, puis un sifflement couvrit complètement la réception

(1) C.J.JUNG : "Un mythe moderne"

(2) "Les Apparitions" op.cité

(3) voir UFO-Information n° 34

des ondes. A peu près au même moment, un autre témoin, seul dans son véhicule, constata avec stupeur que le chauffage de sa voiture, jusqu'alors en panne et, qui plus est, non branché, s'était remis en marche seul! Enfin, à 2h30 du matin, les jeunes gens, déjà pas très rassurés, virent soudain éclater une boule lumineuse, à 50 m de hauteur environ, au-dessus de la montagne, lançant des éclairs blancs et oranges. Si le problème des OVNI's ne parut pas avoir trop effleuré les témoins avant ces événements, une jeune fille du groupe, en revanche, avait pratiqué avec succès le "spiritisme" quelques années auparavant.

De plus, un détail troublant, constaté le lendemain matin, consacre l'ambiguïté des phénomènes précités : une coupe à champagne, posée sur un meuble après usage, fut retrouvée avec la marque d'une brisure en dents de scie, mais les morceaux étaient restés en place, la coupe demeurant entière. (Il s'agit là encore d'un phénomène de PK assez courant. Ce dernier aurait-il été causé par la libération d'une énergie due à l'émotion éprouvée pendant la nuit, ou bien serait-il en liaison directe avec les phénomènes perçus, ou bien encore l'ensemble aurait-il son origine chez un seul ou plusieurs médiums présents ce soir-là?)...

Parmi les très nombreux cas relatés d'observations de boules lumineuses, la plupart d'entre elles n'ont aucun effet sur le témoin, on peut également se demander si elles sont de même nature que celles qui provoquent des effets physiologiques ou "mécaniques", d'autant plus que la nature et l'amplitude des effets ne sont pas toujours proportionnels à la distance qui sépare l'objet de l'observateur. Il ne semble pas qu'une étude statistique sérieuse ait été effectuée à ce propos, mais c'est ce qui peut ressortir d'une abondante lecture de témoignages.

Nous avons à maintes reprises posé le problème de savoir si l'effet dit magnétique attribué le plus souvent au mode de propulsion des OVNI's-et qui détraque parfois les montres et les moteurs-ne serait pas de même nature (sans pour cela avoir nécessairement la même origine) que celui qui fait sonner, avancer, retarder ou arrêter les horloges et les montres, au moment d'une mort, par exemple? Ces événements qui entourèrent la mort du célèbre parapsychologue Schrenk-Notzing sont, à cet égard, significatifs : sa montre, celle de sa femme, l'horloge et la pendule de sa maison s'arrêtèrent toutes à l'heure exacte de son décès. (1)

Flammarion, dans "les maisons hantées" (J'ai lu - 1972), relate ce fait insolite survenu à Bischeim en 1913 à la mort d'une aïeule : la montre de cette dernière s'arrêta à l'instant même ; quelques années plus tard cependant, la mécanique se remit en marche d'elle-même à l'instant du décès du fils de cette femme.

Mais aussi... rappelons-nous, dans la nuit du dimanche 29.9.1974, Madame Le Bihan constata que son horloge, remontée normalement ce soir-là, s'était arrêtée à l'heure précise où, avec son fils Younic,

(1) "Univers Interdits" Léo Talaronti -ed. Albin Michel - 1970
Voir aussi notre bulletin n° 17 "Les instruments qui mesurent le temps mesurent-ils le paranormal?"

sergent de l'armée de l'air, il avait observé un objet ressemblant à un "paquebot illuminé au milieu d'une prairie"! L'objet, situé à environ 500m d'eux, leur apparut aux jumelles comme un demi-globe dont la partie supérieure ressemblait à un foyer lumineux aux contours vaporeux (aspect que l'on retrouve fréquemment dans les descriptions de globes lumineux). Il mesurait, au juger, 10 mètres de large pour 7 mètres de haut (le cerveau humain aurait vraiment des ressources incommensurables pour créer de tels plasmas !)

Trois silhouettes vaguement humanoïdes et sans visage semblant vêtues de combinaisons pareilles à du métal en fusion apparurent. Elles se dirigèrent vers les témoins, traversant tous les obstacles et planant légèrement au-dessus du sol... des ectoplasmes, pourrait-on penser...

Pour corser l'aspect paranormal de l'observation, le temps, ce soir-là, était à l'orage et peu de temps auparavant, deux coups de tonnerre d'une rare violence avaient fait vibrer les fenêtres de la maison ; curieusement, la tempête s'était calmée au moment de l'observation. (2)

Les cheminements de la pensée sont tortueux, car dans l'hypothèse où les OVNI seraient une production collective ou individuelle du cerveau humain, il faudrait en déduire que l'homme crée un phénomène qui, par "choc en retour" produit des effets sur lui-même ou les objets qu'il porte ou qui l'environnent?

A moins que des causes différentes se "servent" d'une même énergie que nous ne savons pas utiliser volontairement, mais seulement par accident, dans les grands moments psychiques de la vie, ou encore lors de conflits affectifs collectifs ou individuels... ou de manière empirique.

Ainsi, les événements vécus par P. Berdery à Aires sur l'Adour, dans les Landes, le 25 avril 1975, pourraient bien, eux aussi, être interprétés comme phénomènes poltergeists.

Le jeune homme était, en compagnie de sa fiancée, dans sa voiture, stationnant phares éteints devant la maison de ses parents. Tout d'un coup, les deux jeunes gens entendirent nettement des coups, espacés régulièrement, frappés contre la porte en bois du garage, puis, après un bref arrêt, le séisme se reproduisit contre la malle arrière de la voiture. Après deux ou trois minutes, les bruits cessèrent. Après un court instant d'attente, le jeune homme sortit de son véhicule pour inspecter les alentours. C'est alors qu'il vit, à travers les arbres, un disque blanc, brillant, qui s'élevait, doucement d'abord, puis plus vite, sur une trajectoire faisant un angle de 45° avec le sol. Pendant la durée des coups, P. Berdery ne parvint pas à allumer ses phares qui fonctionnèrent pourtant à nouveau normalement après l'observation... Le jeune homme avait déjà été témoin, environ un an auparavant, d'un quasi-atterrissage d'OVNI. S'agirait-il d'un médium?

Il semblerait que parmi les témoins, il se trouve une forte proportion de sujets psi, mais la figure nous propose une gamme tellement étendue et variée de créatures, qu'il doit exister une graduation extrêmement nuancée de facultés psi, allant de la quasi-nullité aux dons extraordinaires. Aussi, le lecteur jugera-t-il de la difficulté d'établir des statistiques à ce propos, surtout lorsque les enquêtes sont faites par des bénévoles sans grands moyens techniques...

Les photographies de l'aura lumineuse par les Kirlian "éclaircissent"(!) maintenant certaines manifestations observées notamment chez les religieux, telles que l'auréole de lumière si souvent représentée sur les peintures anciennes. On sait maintenant que cette énergie que produit tout être vivant change d'intensité et de couleur suivant l'état physique ou mental du sujet, que certains privilégiés sont capables de la voir, qu'elle se ramasse au bout des doigts chez les guérisseurs et que sans doute elle se décuple alors que l'on développe un certain état du cerveau par la prière ou la méditation (ondes alpha). (1)

Qu'un saint ou un médium utilise une certaine énergie environnante ou inhérente pour produire des effets extraordinaires tels que des apparitions de la vierge ou des "OVNIs", cela pourrait s'admettre, mais O combien difficilement, car le mécanisme nous échappe totalement ; et s'il ne se trouvait dans ces phénomènes rien que de naturel, nous devons mesurer le chemin qu'il nous reste à parcourir pour établir une vérité scientifique à ce propos.

Beaucoup de surnaturel est devenu naturel au fil des millénaires, et souhaitons que le processus se poursuive pour notre bon entendement d'un univers proche ou lointain, mais n'oublions pas que Zeus ne nous a pas encore livré tous ses secrets!

D'ailleurs, qui dit que l'"on" ne nous aide pas, dans certains cas, à nous servir de nos moyens dits "parapsychologiques"?

Ainsi, le Commandant Tizané pense, quant à lui, que mystiques ou médiums sont des "instrumentis" assurant "la prise de contact entre l'homme et un monde parallèle qu'il me plaît de croire spirituel".

Il rappelle d'ailleurs dans son remarquable ouvrage sur les apparitions de la vierge (Ichoü 1977), nombre de manifestations mariales associées à des boules de feu (Garabandal, La Salette, Beauraing, pour ne citer que les plus connues).

Mais la source de ces phénomènes, intérieure ou extérieure à nous-mêmes, se dérobe à notre recherche, Tizané l'a bien montré, les ufologues se sont aussi heurtés à ce problème.

Maintenant très connue des spécialistes, l'affaire Coulthard, qui s'est déroulée le 2 juillet 1976 au Canada est bien là pour mettre les pieds dans le plat et prouver que nous ne comprenons rien à rien : il y a comme une malignité, voulue ou non, qui se joue de notre entendement.

(1) Voir à ce propos "OVNI et mort" par M.DORIER, "L'INCONNU" n° 45

Dans cette affaire, se mêlent intimement des phénomènes classiques de l'ufologie à des phénomènes classiques de la hantise :

- apparition d'une lumière pulsante, puis d'un objet entouré de lumières, assez loin dans le ciel. (1) Aut ici ouvrir une parenthèse pour ajouter toutefois que les apparitions des objets lumineux ont été "rapportées expérimentalement à certaines fréquences de rythmes organiques, en particulier celui de la respiration " (1) - Coïncidence?)

- Réactions animales : chevaux paniqués, chats profondément traumatisés.

- Traces d'atterrissages : trous de fées (?)

- Moins de deux heures après l'observation, une série d'effets poltergeist : objets lancés à travers les pièces lorsque celles-ci étaient vides et éteintes, plusieurs froids de suite.

- Verre de fenêtre brisé (le contour de la brisure dessinant la forme presque parfaite d'une croix en vol).

- Et, pour clore le tout, une odeur de rose dont l'origine ne put être découverte.

Les troubles se poursuivent pendant une semaine environ, à partir du premier soir de l'observation. (2)

Nous savons aussi qu'aux États-Unis, il s'est produit, en revanche, et associée à des observations fréquentes et rapprochées d'OVNIs rutilants, une vague de disparitions de bétail : des bêtes vidées "très proprement" de certains organes... Quoi de plus "réel" et "matériel"? Et lorsque vous êtes propriétaire d'un ranch, confronté à ce genre de déboire, alors que dans le même temps vous êtes le témoin bien involontaire d'un atterrissage de "soucoupes volantes" en formation, vous n'avez pas de bien envie de penser à un "effet parapsychologique créé par vous-même ou vos semblables, vous en avez d'autant moins envie que vous avez observé d'assez près plusieurs créatures d'origine inconnue de différents types!(3)

Pourtant, des événements, certains qualifieraient de "parapsychologiques" se sont produits là encore :

- Bourdonnements prononcés dans la maison (liés aux périodes de vent violent, mais aussi une fois avant et après),

- Bruits de pas autour de la maison, portes qui s'ouvrent, coups frappés sur les murs ou les portes, puis bruits de pas s'éloignant en courant,

- Fréquentes coupures de courant inexplicables,

- Incendie spontané,

- Voix émises dans l'appartement et radio lançant des avertissements,

- Paralysies,

- Pertes de l'esprit de détermination,

- Augmentation momentanée de la mémoire, et autres incidents neuro-physiologiques sur les personnes humaines présentes.

(1)"Apparitions mystérieuses" de l'abbé François Favre.

(2)LDLN 2.73

(3)Voir UFO-Informations n° 111 et 112

-Odeur (de plantes?) inhabituelles, etc... Il serait fastidieux de s'apesantir plus longuement sur tous ces phénomènes.

Le témoin principal a assisté à suffisamment d'évènements de ce genre pour savoir que ces "véhicules" sont tout à fait réels et qu'ils ne peuvent pas être expliqués par des termes habituels tels que "hélicoptères", "avions", "hallucinations", ou "planète Vénus"(1)

Pourtant rétorquerait l'adversaire du diable, certaines visionnaires ont touché la Vierge, d'apparence très matérielle, qu'elles ont vue (Catherine Labouré, par exemple).

Peut-on conclure ? Alain Gaffier, dans un article paru au premier trimestre 1977 dans la revue ufologique "OURANOS", est persuadé que "la très grande diversité des manifestations décrites se rapportent indéniablement à une série d'observations d'origines très distinctes dont certaines n'ont de rapport les unes avec les autres qu'en raison d'un seul facteur commun : l'inexpliqué". Il donne comme sources différentes des manifestations décrites : "visions d'archétypes, projections, mirages, possibilités de camouflages d'OVNI, visualisations provoquées par le témoin lui-même, visualisations induites au niveau du cerveau"(je suppose par une cause aussi bien extérieure qu'intérieure au sujet)... et j'en passe!

Il est certain que des phénomènes différents se cachent derrière ces nombreux témoignages classés soit en ufologie, soit en parapsychologie, soit en religion ; la raison humaine a besoin de classer et de ranger pour comprendre, mais il est d'autres domaines (comme la philogénétique) où les classements ont été entièrement revus et bouleversés ; il viendra peut-être un temps où certains mots, très à la mode actuellement, qui ont été utilisés plutôt pour cacher notre ignorance, seront rangés aux archives du passé comme ces vieux costumes de guerre poussiéreux, vides de sens présent ; car nous ne voyons sans doute que les effets secondaires d'une vaste réalité qui nous englobe mais nous échappe... pour l'instant du moins, souhaitons-le.

Dans le vaste "continuum espace-temps" où l'homme est happé de sa naissance à sa mort et où les moindres parcelles de matière et d'énergie interagissent les unes sur les autres, les extravagantes prothèses scientifiques de nos perceptions ne sont pas encore assez complexes pour nous permettre de tout appréhender... Puissions-nous être à l'enfance de la perception de l'univers dont nous ne formons qu'un minuscule chaînon.

Et si, sans trop savoir pourquoi, nous utilisons un peu de ces "pouvoirs" dont nous ne sommes pas maîtres, n'est-il pas impossible que d'autres intelligences, différentes de nous, ou plus avancées, les utilisent en toute connaissance de cause, revêtant par une connaissance prodigieuse que nous ne faisons qu'entrevoir, cet aspect que nous nommons "surnaturel"?

(1) UFO-Information (op. cité)

Rolande DORIER



A propos de ...

BERLITZKRIEG

Lettre de Jean SIDER à Jean BASTIDE

Monsieur,

C'est avec une réelle tristesse mêlée d'amertume que j'ai pris connaissance de votre article dans UFO-INFORMATIONS n° 36.

Non seulement il est affligeant, mais il est étrangement déroutant.

Il me semble bien avoir signé mon texte avec mon véritable patronyme, je parle de celui dans lequel je vous reprochais un jugement hâtif et inopportun, bien entendu. Votre allusion à E. SERNADJI et Ines JADER arrive donc ici, aussi incongrue qu'une carmélite dans un ciné-porno. Quel est donc le rapport entre ces pseudo-nymes et l'affaire qui nous oppose? Il est nul.

Mon texte avait pour but de rétablir un évènement OFFICIELLEMENT reconnu dans un premier temps par l'U.S.A.F. et non pas de défendre MM BERLITZ et MOORE! Un élève de communale s'en serait rendu compte!

Et pourquoi écrire que MOORE vous a envoyé une lettre d'attaques après la GAFFE monumentale que vous avez commise? Vous attendiez-vous à des félicitations? De vous à moi, vos problèmes avec MOORE, vous les avez cherchés, non? Alors en quoi suis-je concerné? En rien!

Si BERLITZ commit UNE ERREUR CALCULEE (Dans un but lucratif, s'entend), cela est SON AFFAIRE, pas la nôtre. Les bouquins sur les OVNI, aux U.S.A., se vendent comme des petits pains car il y a preneurs. Vous et moi, même à travers d'éventuels articles dénonçant cet odieux profit, n'y pouvons rien. De pareilles dénonciations se font régulièrement, même chez l'Oncle Sam, et la polémique qui s'établit profite aux auteurs.

J'ai eu l'occasion de me placer en retrait du livre de BERLITZ et MOORE, tant dans le texte qui vous a vexé, que dans un second publié dans Infoespace n° 58. Je me suis montré clair à chaque fois : il y a une affaire Roswell, mais Berlitz et Moore sont allés trop loin. Et l'affaire Roswell est énorme, car du "hardware" fut récupéré et cette trouvaille fut mise immédiatement sous l'éteignoir avec une étiquette de ballon-sonde qui s'était cassé la gueule! Mon oeil! Quand un ballon-sonde s'écrase, on ne livre pas un communiqué de presse aussi extraordinaire que celui qui fut donné par le "Public Relation" d'une base de l'USAF, d'une part, et on n'envoie pas sur le champ un avion spécial à Wright-Patterson pour transporter ses débris, d'autre part. (Transport reconnu OFFICIELLEMENT par le général RAMEY, Commandant de la Région Aérienne à Fort-Worth).

C'est pour replacer les événements dans leur véritable contexte que j'ai manifesté ma réprobation sur votre façon désinvolte de ramener cette histoire à un canular de premier avril, à partir d'une photo n'ayant strictement rien à faire avec le cas de Roswell. Là, vous avez agi comme un DEMOLISSEUR. Pire même que ne l'ont fait Monnerie et autres comiques troupiers du même tonneau.

Si encore vous vous étiez contenté de rester sur cette longueur d'onde, cela aurait été un demi-mal. Mais voilà aussi que vous donnez dans les insinuations douteuses à propos de pseudonymes utilisés pour des articles prétendus DANGEREUX (pour qui au fait ? Pour GUIEU ? Pas pour moi en tout cas, j'ai pris mes précautions !)

Mon hypothèse à propos de Cergy-Pontoise, est celle de tous les ufologues honnêtes en l'occurrence, et je vous signale que Prévost a reconnu la fraude devant plusieurs personnes, un jour qu'il avait éclusé quelques verres de trop... Quant au GEPAN, son rapport est édifiant. C'est un coup monté, ni plus ni moins.

Pour votre gouverne, sachez que l'utilisation de pseudonymes me fut dictée pour deux raisons : 1^o) - Pour éviter d'éventuelles actions judiciaires intentées par GUIEU.

2^o) - Trois personnes ont été réellement concernées par cette enquête. L'une s'est procuré des rapports de gendarmerie, la seconde a obtenu des photocopies de ces documents, la troisième a travaillé avec ces pièces pour faire l'article signé Ines JADER. Je suis l'une de ces trois personnes, PAS LES TROIS. Et si j'ai accepté de prêter mes noms et prénom à un petit jeu d'anagrammes présentés comme des pseudonymes, c'est pour faire comprendre aux ufologues avertis que c'était moi qui était derrière tout cela. Mais en agissant ainsi, GuiEU ne pouvait rien faire contre moi. Il n'a d'ailleurs rien fait et a encaissé de substantiels bénéfices avec son bouquin.

Ensuite vous me reprochez de n'avoir pas parlé de votre livre, ou plutôt E.SERNADJI ! Et pour quelles raisons aurait-il donc fallu qu'il en parle ? Mr. Sernadji n'est pas un critique de livres. Il laisse ce soin à Mr. Gilles SMIENA, qui ressemble étonnamment à Gilbert CORNU entre parenthèse... Mais où est le rapport avec l'affaire de Roswell ?

Autre divagation de votre part : Pour quelles raisons Mr. Sernadji aurait-il défendu les Fouéré à propos de leurs déboires avec Bourret ? Ils sont assez grands pour le faire eux-mêmes et ils l'ont d'ailleurs fait suffisamment longuement dans leur revue quand elle paraissait...

Mais, encore une fois, quel rapport avec notre "différend dans tout ça ?

Je lutte contre les " f. c. ", pour reprendre une expression chère à Jean GIRAUD, et les gens de votre genre qui pratiquent la démolition inconsidérée d'affaires sur lesquelles ils ne connaissent que des données fragmentaires.

Vous admettez vous-même AVOIR EU TORT. Vous avouez donc indirectement que mes reproches étaient JUSTIFIES. Alors pourquoi ajouter de l'huile sur le feu en pondant cette prose supplémentaire qui ne s'imposait pas ? Qui créé la pagaïe ? Il me semble bien que c'est vous dans cette affaire.

Et cette allusion à Oberg? Oberg est un contestataire SYSTEMATIQUE, aux USA, de tout ce qui a trait aux OVNI's. Un peu comme Phillip KLASS, mais plus intelligemment. Ce qui ne l'empêche pas de commettre des erreurs de jugement importantes, surtout si l'on tient compte de ses connaissances scientifiques. Pour dégringoler Berlitz en flammes, il n'y a pas besoin de sortir d'une grande université et de posséder une quantité impressionnante de diplômes. Il suffit d'avoir lu quelques uns de ses bouquins et d'avoir un peu de jugeotte!

Et qu'est-ce que Oberg vient faire, à propos de mes reproches?

Malheureusement, tout en reconnaissant avoir gaffé, vous vous lancez dans des considérations fantaisistes et décousues sur mon compte, noyant le poisson avec un fatras d'allusions délirantes qui vous éloignent totalement du point précis qui motiva cet échange de lettres ouvertes.

Cette attitude de votre part me surprend. Je serais même tenté de croire que le jour où vous aviez pondu cette "Réponse à E. SERNADJI" vous en aviez un coup dans le porte-pipe, si vous voyez ce que je veux dire! Ou alors vous avez fait une mauvaise chute qui a laissé des traces au point que vous marchez à côté de vos pompes!

J'opte pour la seconde solution, la plus vraisemblable.

Soignez-vous bien, mon vieux Bastide, peut-être que ça ira mieux la prochaine fois!

Mr. E. Sernadji me charge de vous transmettre ses vœux de prompt rétablissement.

Quant à Inès JADER, qui travaille dans une société de tourisme, elle vous conseille d'aller faire un petit tour du côté d'Athènes, ça vous donnera des coulepes!

PS: Epargnez-moi une réponse. S.V.P., mon temps est précieux et votre littérature ne m'intéresse plus.

J. SIDER

COMMUNICATION DE :

COMMISSION NATIONALE DE RECHERCHE
SUR LES OBJETS VOLANTS NON IDENTIFIES (OVNIS)

" RECHERCHE SUR LES PHENOMENES DITS OVNI (s) "

ou

Préambule pour un pré-dossier

Ainsi que nous avons déjà cru de notre devoir de l'expliquer au Ministère de la Défense au cours d'un entretien précédent ainsi qu' à certains parlementaires - et ce, bien avant les "présidentielles" de mai 1981 - il serait intéressant de pouvoir envisager à l'Assemblée Nationale française - tout comme au Parlement britannique (1) la création de deux commissions d'études et de réflexions, l'une consacrée aux calamités naturelles (2), l'autre aux phénomènes dits "OVNI(s)" - dénomination abrégée figurant désormais dans la plupart des dictionnaires récents, le pluriel étant utilisé ici intentionnellement, pourquoi?

Tout simplement parce qu'il est grand temps, croyons-nous, d'informer l'opinion publique de la présence dans notre environnement terrestre immédiat de "forces" intelligentes, inconnues et "exogènes", voire de civilisations spatiales mais dont les motivations exactes ne nous sont pas encore intelligibles, alors que, par contre, nous sommes déjà en mesure d'en décrire certains comportements. En effet, si ces "présences" étrangères existent probablement depuis très longtemps, nous ne les avons véritablement découvertes (ou redécouvertes) qu'avec la fin de la deuxième guerre mondiale et l'avènement de l'aérospatiale et de l'ère spatiale au niveau de notre propre civilisation (3).

Il est surtout temps de comprendre que par la faute des excès du ratio-
nalisme dogmatique égocentrique et anthropomorphe, lui-même hérité du XIXème siècle et de la première révolution industrielle, certaines for-
ces institutionnelles - qui y avaient intérêt - ont pu, en toute impu-
nité d'ailleurs, cacher pendant très longtemps aux peuples, aux ci-
toyens, aux électeurs et aux contribuables de la plupart des nations
dites "développées" du globe, la réalité physique d'un inconnu radical
dont l'irruption dans notre environnement terrestre annonce peut-être,
comme l'a fort bien dit Carl Gustav JUNG, "la fin d'une ère, la fin
d'un CON".

C'est pourquoi le maintien - sauf peut-être au niveau des Nations-Unies
(?) - d'un "LOVER-UP" ou d'une censure, plus ou moins déguisée et n'
osant, bien entendu, avouer son vrai nom! - si l'on peut l'expliquer -
mais non la justifier - par des impératifs de prudence ou de sécurité,
voire des impératifs stratégiques - risque en définitive, d'être beau-
coup plus nocif que bénéfique pour une humanité qui sera, si nous n'y
prenons pas garde - et par la faute de certains de nos très hauts
dirigeants - y compris les communautés scientifiques et militaires -
livrée pieds et poings liés, à l'impact formidable des grands évène-
ments qui, déjà, se préparent, avec sur l'horizon, la ligne blanche
de l'an 2 000 (après J.C.).....

Créer de tels organismes - tout en jetant les bases d'une "Académie de l'Air et de l'Espace" - dont on peut d'ailleurs se demander pour-quoi elle n'existe pas encore - correspondrait, à l'opposé, à une initiative novatrice et sautaire. Ce fut la thèse de l'écrivain ésotérique américain Charles FORT, "on nous pêche", affirmait-il...

En cette ère "pré-cosmique", n'est-il pas temps, en effet, de reconsidérer certaines des vues prophétiques de nos "grands anciens", quitte à rompre, s'il le faut, définitivement, avec les tendances aussi irréalistes que sophistiquées et même obsolètes

d'un intellectualisme obstinément freudo-marxiste et qui n'hésite pas à accaparer abusivement, pour mieux les trahir, un JUNG ou un DESCARTES. Pourquoi ne pas vouloir aussi se référer, de temps à autre à un BERGSON ou à un PASCAL ? ou plus encore, voire mieux encore à un Alexis CARREL ? C'est toute la question en effet ! Comme l'a dit avec beaucoup d'intuition Teilhard de CHARDIN, "à l'échelle cosmique, seul le fantastique a des chances d'être vrai". C'est précisément parce que nous sommes déjà reniés dans une ère pré-cosmique, que rien ne peut être tenu pour véritablement impossible : le professeur allemand RUPP n'envisage-t-il pas, déjà, la possibilité pour l'humanité de demain (an 2000 + ?) de placer notre propre planète sur une nouvelle orbite, pour un voyage dans l'Espace, à travers la galaxie (la "voie lactée"), avec, pour compagnon, un soleil artificiel... Science-fiction ? Sûrement pas, les projets actuellement ébauchés dans certains laboratoires californiens ne sont pas de la "science-fiction", mais des projets pour lesquels il ne manque... que l'argent, et des moyens matériels proportionnés... et le consensus" des autorités ou du Parlement. Les "utopies" d'hier sont en passe de devenir les réalités de demain ; il n'est que de se souvenir de l'histoire de certaines inventions dues à la science et à la technologie humaine pour s'en convaincre : téléphone, photographie, radio, télévision, avion, fusée, laser, etc...

Nous craignons pas des phénomènes "UANI(s)" et plus généralement de tous ces phénomènes à "haut indice d'étrangeté" - comme dirait le Docteur J. Allen HYNK - ou réputés tels parce qu'ils s'avèrent difficilement réductibles à notre propre intellect... Il ne faut jamais se moquer de l'inconnu, mais s'en méfier, sinon le craindre, faute de quoi... nous ne sommes (peut-être), pauvre humanité souffrante et mortelle, rien de plus qu'une espèce de "zoo" expérimental (5) pour certains de nos lointains mais puissants "cousins" du Cosmos. Ayons la sagesse de reconnaître notre petitesse et nos faiblesses, face à l'énormité de l'infini qui nous entoure et des problèmes qui nous dépassent... encore. Ce n'est pas en pratiquant la politique dite de "l'autruche", même au nom de la raison d'Etat, qu'on exorcisera des phénomènes ou manifestations qui présentent peut-être - à tout le moins certains d'entre eux ? - pour nous, hommes de la troisième planète du système solaire, de lourdes menaces potentielles, et pas forcément les gages d'espoir ou de libération que certains mystiques prétendent y voir. Certains cas de "rapt" humains, voire de bétails (4) nous contraignent à ne pas éliminer complètement ce type d'hypothèse. Une certaine vigilance s'impose.

Philippe SCHNEYDER

- Renvois :
- (1) Il existe effectivement à la Chambre des Lords une commission spécialement chargée de l'examen de ce type de problèmes confidentiels.
 - (2) Qu'on songe, à ce sujet, aux prévisions de la plupart des géologues sérieux, qui tiennent pour proche et inévitable un séisme, qui pourrait avoir lieu dans la région de Nice, alors que strictement rien n'a encore été fait pour prévoir les conséquences possibles d'une semblable catastrophe.....
 - (3) "redécouvert" serait le terme le plus approprié : le "middle east" américain ne connut-il pas une "vague" de très forte intensité, d'un type semblable de phénomènes en 1897???
 - (4) Voir à ce sujet les travaux absolument stupéfiants du chercheur français Jean SIDER (plus de 10 000 cas américains, déjà répertoriés pour plus de 20 états depuis 20 ans.)
 - (5) Comme l'affirmait déjà, bien avant nous, Charles FORT.

A PARAÎTRE DÉBUT 1983 : "OVNI PREMIER BILAN" par Philippe Schneyder

"Le phénomène OVNI" est l'un des problèmes les plus actuels. Il était nécessaire de dresser un premier bilan d'ensemble sur les découvertes, les informations et les hypothèses.

L'auteur, qui a fait appel à des scientifiques français et étrangers de haut niveau, offre à la communauté scientifique internationale et au grand public un document de base."

A propos de ...

CONSTITUTION DE FICHIERS : une information de Michel FIGUET

OBJET : épuration du fichier "Francat" (catalogue Figuet) et réalisation d'un fichier de cas dits "bétonnés".

"Certains participants du récent congrès de Montluçon 1982 m'ont demandé de réviser mon fichier-catalogue des cas de "RR" en France et d'établir une nouvelle liste exhaustive des observations ayant résisté à toute analyse et contre-enquête. Cette lettre a pour but de vous demander de m'aider à traquer les cas VRAIS et à éliminer les "UFAUX".

-Jusqu'à présent nous utilisions les critères suivants pour sélectionner les cas les plus crédibles :

- a) - témoin digne de foi (militaire, personne entraînée à la reconnaissance, officiels, etc...).
- b) - Rencontres Rapprochées plutôt que simples lumières nocturnes ou disques diurnes.
- c) - présence de traces, effets physiques ou / et physiologiques allégués, etc...
- d) - photographies, films, enregistrements sonores, détections, radar complémentaires.

Lorsque les 4 critères étaient réunis nous parlions de cas dits "en béton".

- Or, en éliminant de mon catalogue les cas désormais expliqués, je me suis aperçu qu'ils répondaient aussi à ces critères.

Ces critères ne sont donc pas valables.

Il est nécessaire de les remplacer par des critères plus appropriés à une sélection sérieuse, donc à une étude sérieuse.

Il ne sert à rien en effet de passer son temps à collectionner des cas "bidons".

A partir d'un nouvel examen de mon fichier "Francat" j'ai pu déterminer la liste suivante des critères vraiment fiables.

A) Le cas doit être bien entendu NON IDENTIFIÉ

B) Critères concernant le phénomène observé :

- 1)- éliminer les objets ponctuels dont la taille apparente est inférieure à celle de Vénus ou Jupiter.
- 2)- éliminer les objets fixes pendant toute la durée de l'observation (à haute ou basse altitude, posés au sol).
Il faut qu'il y ait déplacement du phénomène à un moment ou à un autre de l'observation.

C) Critères concernant les conditions d'observation :

- 1) - durée minimum de l'observation : 30 secondes ou moins de 30 secondes si le témoin a constaté ou a été victime d'effets physiques pendant l'observation.
- 2) - Durée maximum de l'observation : 15 minutes sauf si le témoin a constaté ou a été victime d'effets physiques pendant une observation d'une durée supérieure à 15 minutes.
- 3) - Nécessité absolue de l'existence d'un point de repère dans l'environnement sauf si le témoin voit l'objet atterrir et qu'il en constate immédiatement les traces.
- 4) - Observation diurne (levé du jour et tombée de la nuit et observation nocturne acceptées à la condition expresse que le phénomène observé soit éclairé pendant toute la durée de l'observation.)
- 5) - Le témoin ne doit pas être en mouvement à bord d'un véhicule.
- 6) - Pas d'obstacle intermédiaire entre le témoin et le phénomène (haies, vitres, barrières, etc...)

Si l'un de ces critères concernant les conditions d'observation n'est pas respecté, ne seront pris en compte que les cas qui auront fait l'objet d'une deuxième observation du même phénomène, soit par un second témoin (ou plusieurs autres) situé(s) dans un ou plusieurs autres secteurs géographiques différents de celui de l'observation première.

D) Critères concernant les témoins.

- 1) - Les témoignages uniques sont à éliminer sauf s'ils proviennent d'astronomes, de météorologistes ou d'astronomes amateurs (niveau de compétence requis pour ces derniers : être capable de réaliser un cliché céleste au télescope).
- 2) - Pour les autres témoins : ne seront acceptés que les témoignages d'au moins deux témoins adultes sains de corps et d'esprit (pas d'enfants de moins de 14 ans). Les porteurs de lunettes doivent les porter durant toute la durée de l'observation).
- 3) - Les témoins doivent être indépendants pendant l'observation Pendant toute la durée de l'observation ils ne doivent pas communiquer avec les autres observateurs (radio, téléphone, parole, autre...).

E) Critères concernant les conditions d'enquête :

- 1) - L'enquête doit être faite dans un délai maximum d'un an.
- 2) - L'enquête doit être la plus complète possible (mais doit comporter au minimum les conditions météorologiques, la localisation détaillée, une carte du ciel au moment de l'observation, une enquête de voisinage, etc...) Certains de ces détails peuvent être collectés longtemps après l'observation (ex : la carte du ciel).
- 3) - Condition essentielle : les témoins doivent avoir été interrogés séparément.

- 4) - L'enquête doit avoir été faite sur les lieux de l'observation en présence du ou des témoins.
- 5) - L'enquête doit avoir été faite dans les mêmes conditions d'ambiance (site, heure et conditions météorologiques si possible).

f) Critères concernant l'enquêteur :

- 1) - Le nom et l'adresse du ou des enquêteurs doivent être connus et précisés ainsi que leur appartenance à un ou plusieurs groupements privés. EN AUCUN CAS LE NOM DU GROUPEMENT NE SUFFIRA.

Afin de constituer mon fichier de cas HORS DE TOUT SOUPÇON, je vous serais reconnaissant de bien vouloir m'envoyer vos enquêtes répondant à l'ensemble des critères A à F cités plus haut.

Tous les détails en votre possession sur ces enquêtes (coupures de presse, rapports d'enquête, enregistrements, P.V. de gendarmerie, photographies des lieux et éventuellement des témoins ou du phénomène, rapports d'analyse, etc...) me seront utiles pour la constitution du fichier "CAS BETONS".

Si par hasard aucune enquête de votre connaissance ne répond à l'ensemble des critères demandés, ne tenez pas compte du critère E5. Si malgré cela aucune enquête ne correspond à l'ensemble des autres critères, ne tenez pas compte non plus du critère D3.

Enfin, en vue d'épurer correctement mon fichier actuel, je vous serais reconnaissant de me faire parvenir l'ensemble des cas de votre région qui ont été expliqués et les détails PRECIS qui vous permettent de penser que l'explication apportée est la bonne. Cette épuration est de toutes façons indispensable pour travailler sur de bonnes bases dans le but d'une recherche sérieuse.

En cette période d'activité OVNI plus que restreinte nous devons profiter du répit qui nous est donné sur le plan de l'enquête pour remettre à jour nos archives. Certains d'entre vous savent que j'ai commencé ce travail depuis quelques mois déjà. Je compte le poursuivre et le mener à bien, en comptant sur votre aide précieuse qui m'est tout à fait indispensable au niveau des différentes régions.

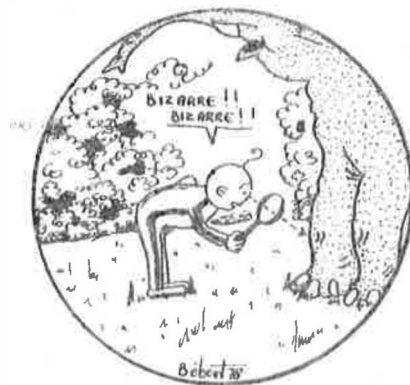
Bien amicalement et ufologiquement votre,

Michel FIGUET

B.P.68

26301 Bourg-de-Péage Cedex

Dossier



Enquêtes.

Enquête du 25 août 1982, par André CHALOIN et Michel DORIER

DATE : Dans la nuit du dimanche 22 au lundi 23 août 1982

HEURE : Entre minuit et une heure du matin

LIEU : Bourg de Péage, en campagne.

TEMOINS : Mr.X, 30 ans, propriétaire d'un élevage de volaille, sa mère.

METEO : temps variable , lune non visible.

LES FAITS:cette nuit-là, Monsieur X. fut subitement réveillé par un léger bruit, semblable au ronflement d'un engin qui serait en train de ralentir , comme pour se poser. Au bout d'un moment, le son se transforma, et devint identique à celui d'une sirène.(Monsieur X... bien que n'étant pas peureux du tout, se réveille facilement, en alerte, parfois, en raison des installations de son élevage.)

Le témoin pensa d'abord qu'il s'agissait d'un avion, mais ce bruit sourd, agaçant, n'était pas un bruit habituel ; aussi, Monsieur X... décida-t-il de s'habiller.

Pendant qu'il s'habillait, une clarté rouge-orangée pénètre dans la pièce à travers les persiennes fermées.

A ce moment du récit, le témoin, la voix encore chargée d'émotion, avoue franchement : " C'est incroyable, avoir peur comme j'ai eu peur, c'est affreux!, avoir la frousse comme ça, c'est incroyable!".

Il resta figé sur son lit, incapable d'aller ouvrir les volets, et ses poils se sont dressés comme s'il avait la chair de poule, se dirigeant vers la lumière, comme attirés par elle.

De l'ensemble de ces perceptions, le témoin déduisit qu'il devait s'agir d'un engin qui se serait approché du sol sans se poser et qui serait resté en sustentation pendant quelques instants. Il serait ensuite reparti (d'où il venait) et, passant devant la fenêtre, aurait éclairé partiellement la pièce.

L'engin se situait certainement derrière un très grand platane qui éclipsa partiellement la lumière ; celle-ci filtrait sous un angle incisant : l'objet ne semblait pas se situer en face de la fenêtre. La lumière s'intensifia avant le "départ".

Une panne d'électricité se produisit alors sur la maison et sur les ventilations de l'élevage.

Les poulets ne manifestèrent toutefois aucun signe de frayeur, non plus que les chiens qui se tinrent silencieux.

Après la disparition de la lumière, le témoin, encore choqué, reprit possession de lui-même et descendit dans la cuisine.

Sa mère, qu'il avait alertée, ne dormait pas, mais elle n'avait rien entendu.

Monsieur X... lui montra le phénomène épidermique qu'il subissait encore.

Persuadé que l' "engin" reviendrait, le témoin attendit, en compagnie de sa mère, jusqu'à une heure du matin.

Le lendemain, il se rendit à l'emplacement présumé de l'apparition: aucune trace n'était visible.

En revanche, lorsqu'il passa devant les rangées du poulailler (à l'extérieur de celui-ci) et à certains emplacements, ses cheveux se dressaient sur sa tête et ses poils se hérissaient. Le même phénomène se produisit lorsqu'il se trouva à l'intérieur de l'élevage, au milieu d'une rangée: il constata également la même réaction en stationnant sous certains arbres.

De plus, une auréole s'était produite sur son bras, laquelle disparut assez rapidement.

Le dimanche suivant, le témoin et sa mère observèrent un objet brillant passer sans bruit devant le soleil; ils eurent le temps de l'observer avec les jumelles et constatèrent qu'il ne possédait aucune aile, cependant, sur les côtés, une banderole de couleur était visible et une traînée lumineuse émanait de l'engin.

Deux jours plus tôt, le vendredi, c'était une lueur rouge-jaune, assez grosse que Mr. X... observa, assez haut dans le ciel, et en mouvement de descente.

Le témoin affirme que ces objets ne ressemblaient en rien à un quelconque engin terrestre: caravelle ou hélicoptère.

Monsieur X est en outre très sensible à l'électricité statique: ses poils se hérissent s'il passe trop près de la télévision ou en cas d'orage.

Selon la propre expression du témoin, ce dernier a eu l'impression que "l'engin était venu chercher sa place avant de repartir".

Notons qu'il a décrit un objet et ses mouvements comme s'il avait assisté à ses évolutions.

(N.D.L.R. Ce cas met en évidence l'espèce de synthèse qui peut se faire peu à peu entre un phénomène non identifié et l'esprit d'un témoin).

LE GEPAN : C'EST FINI

Par Jean SIDER

Ne vous désolerez pas. Ne vous effondrez pas en sanglots. Et surtout, n'allez pas vous mettre à porter le deuil. Le GEPAN, c'est fini. En avril 1983, le 30 probablement, ce rejeton du Centre National d'Etudes Spatiales de Toulouse baissera son rideau. Après 6 ans d'affiche, la comédie satirico-scientifico-ufologique est terminée.

L'information de base m'est parvenue fin novembre 1982, et depuis j'ai essayé vainement de le faire confirmer par le chef de l'organisme concerné : Mr. Alain ESTERLE. J'ai d'ailleurs adressé à l'A.A.M.T. une copie de cette lettre restée sans réponse, peut-être sera-t-elle publiée à la suite de ce texte.

Né le 1er mai 1977, le GEPAN fut d'abord confié à Mr. Claude POHER, lequel avait probablement des intentions louables pour mener à bien la tâche qu'on lui avait attribuée. Est-ce uniquement parce qu'il sollicita un long congé sans solde pour faire un tour du monde en bateau qu'il fut remplacé par Mr. Alain ESTERLE? Les mauvaises langues prétendent que c'est parce qu'il avait été trop loin en pondant une étude établie sur des rapports de gendarmerie où il était question d'une terminologie qui avait l'heur de beaucoup trop plaire aux ufologues que nous sommes, véritables dangers publics pour l'avenir de nos sociétés comme tout bon membre de l'Union Rationaliste le sait.

En septembre 1978, une réunion fut organisée à Toulouse présidée par Mr. Claude POHER, à laquelle furent conviés les représentants de diverses associations privées. Personnellement, j'avais été assez impressionné par l'apparence sérieuse de cette prise de contact avec des chercheurs professionnels, et j'avais été agréablement surpris d'apprendre que ce type de rencontre était prévu pour être renouvelée chaque année.

On sait ce qu'il advint de cette intention qui ne fut pas du tout celle de Mr. Alain ESTERLE, successeur de Mr. Claude POHER. Aucune réunion comme celle de septembre 1978 ne fut organisée et les stages de formation d'enquêteurs bénévoles qui avaient été initialement prévus par Mr. Claude POHER ne prirent jamais place. Mr. Claude POHER acheva de construire son voilier pour réaliser un vieux rêve qu'il caressait depuis fort longtemps, et Mr. Alain ESTERLE pour rester au même diapason, si j'ose dire, commença à nous monter en bateau!

Il y eut d'abord la publication d'une série de Notes Techniques destinée à en mettre plein la vue de ceux qui auraient pu poser des questions, car déjà, le doute s'était infiltré dans quelques esprits.

Des canulars aussi visibles que le nez au milieu de la figure furent investigués par toute l'équipe du GEPAN au grand complet. Quand on connaît à l'avance la solution d'un problème, c'est beaucoup plus exaltant de travailler avec ardeur sur des mystifications, surtout dans le domaine qui occupait le GEPAN, sachant combien il est agaçant pour un scientifique d'être obligé d'avoir recours à des tours de passe passe ou des explications abstruses et ambiguës pour conclure des enquêtes concernant des cas OVNI authentiques.

Même un document sur des statistiques émanant d'Union Soviétique fut divulgué, mais bourré de chiffres ahurissants et assez suspects, sans compter la banalité des particularités propres aux observations rapportées.

En juin 1981, le GEPAN monta un stand au hall de l'Aéronautique du Bourget. Il était "dissimulé" derrière le salon d'accueil dans le pavillon réservé au CNES, pratiquement introuvable pour quelqu'un n'ayant pas été prévenu de son existence. Et chose incroyable mais vraie : IL NE S'Y TROUVAIT AUCUNE INFORMATION CONCERNANT LES PHENOMENES OVNI!!

En 1982 commencèrent à circuler dans les milieux ufologiques, des bruits alarmistes sur la mission réelle du GEPAN, ses activités "parallèles" sur des travaux étrangers à sa mission initiale, et la possibilité de sa prochaine disparition.

Voulant en avoir le cœur net, j'entrepris des démarches avec une première lettre adressée à Mr.Esterle, le 18 octobre 1982. J'obtins une réponse, si l'on peut dire, datée du 10 novembre 1982, dans laquelle Mr.Esterle prenait surtout soin d'éluder les questions les plus importantes que je lui avais posées. Comme le style qu'il employait avait l'air de me "bourrer la tartine", je compris immédiatement que le chef du GEPAN voulait me dissimuler quelque chose et je commençai alors une enquête. Elle devait déboucher sur des informations obtenues de source sûre, contredisant ce que je redoutais : le GEPAN allait mettre la clé sous le paillason et tenter de se retirer discrètement sans tambours ni trompettes, sur la pointe des pieds. Pour que la pillule soit digérée en douceur..

Le 4 décembre 1982, j'écrivis une seconde lettre à Mr.Alain ESTERLE, pour tenter d'obtenir confirmation de ce que je venais d'apprendre. La seule réaction me vint quelques jours plus tard d'un Mr.METZLE, chef des relations publiques au CNES de Paris, lequel tenta de me tirer les vers du nez. Je lui servis un baratin légèrement soporifique pour endormir sa méfiance et depuis ce jour, c'est le silence complet.

Le 5 janvier 1983, j'ai adressé un courrier documenté au journal "Libération" en lui demandant de refaire mon enquête et d'en publier un article pour dénoncer une affaire que nous considérons comme scandaleuse. Je n'ai jamais eu d'écho à ma proposition. Le 14 janvier 1982, j'ai envoyé le même dossier à trois autres périodiques : "Minute", "Le Quotidien", et "V.S.D.". Je ne me fais guère d'illusions sur ces essais qui ont peu de chances pour être transformés comme disent les rugbymen...

Le 21 janvier 1983, j'ai téléphoné à "Minute". Quel courrier? Le GEPAN?

Connais pas! Les OVNIS, on s'en fout ! Votre truc, c'est anecdotique, sans intérêt pour nous... Un entrefilet à la rigueur. Un entrefilet...

Au mois d'Avril 1983, peut-être bien le samedi 30, la veille de la Fête du Travail, le GEPAN cessera le sien. Moi j'aurai fait mon boulot, mais les journalistes professionnels n'auront pas fait le leur.

Pourtant dans "V.S.D." n° 196 du 4/10-6-1981, il y a un gros titre en couverture : "LES OVNIS AU BOURGET" et un article consistant sur le GEPAN pages 6 et 7. Un gros titre pour allécher les gogos... avec mention d'une autre "prestigieuse signature", celle de Jean-Claude BOURRET!

Dame! Quand on recherche des lecteurs avec des histoires d'OVNIS, il vaut mieux faire appel à des vedettes...

Jean SIDER

17, rue Ferdinand Buisson
92110 CLICHY

Clichy, le 4 décembre 1982

Monsieur Alain ESTERLE
Centre Spatial de Toulouse
G.E.P.A.N.
18, avenue Edouard-Belin
31055 -TOULOUSE- Cedex

Monsieur Esterle,

Merci de m'avoir honoré d'une réponse le 10/11
suite à ma démarche du 18/10.

Je vous signale toutefois que j'ai reçu une lettre du C.E.R.T., datée du 15/10, suite à une demande d'infos de ma part, signée de son directeur Mr.PELLEGRIN, dont les termes vont à l'encontre de certaines de vos allégations.

Selon vos dires, c'est le CNES qui signe les contrats du GEPAN avec les organismes extérieurs. Or Mr.PELLEGRIN pour ce qui est de l'étude de la MHD, me dit bien que c'est à vous Alain ESTERLE, chef du GEPAN, qu'il faut que je m'adresse, d'autant qu'il vous désigne comme étant le responsable de cette étude. Comme le CERT ne nie pas l'existence d'un contrat le liant ou l'ayant lié au GEPAN pour ce qui est de la MHD, et compte tenu de la recommandation de Mr.PELLEGRIN, j'en conclus que c'est bien le GEPAN qui a signé ce contrat. Car si c'était le CNES, le directeur du CERT m'aurait alors orienté vers Mr. Hubert CURIEN. C.q.f.d.

Ceci étant dit, je dois vous avouer que le contenu de votre lettre ne correspond aucunement à la réalité des faits. Vous avez éludé l'essentiel des questions posées en ignorant certaines d'entre elles, dont celle relative au montant des crédits alloués

à l'étude de la MHD pour citer un exemple.

Et c'est précisément cette façon de vous défilier, ajoutée à la pommade que vous m'avez passée à propos de ma "prestigieuse signature" pour endormir ma méfiance, qui a éveillé mes soupçons. Voyez-vous, cher Monsieur Esterle, je suis un trop vieux renard pour tomber dans un tel panneau. Jamais vous n'auriez donné dans les travers de la flagornerie si vous aviez eu la conscience tranquille.

Tout cela m'a donc conduit à aller plus en profondeur dans mon enquête sur le GEPAN, au point que j'ai été contraint d'user d'un subterfuge qu'il ne me paraît pas opportun de détailler ici, pour obtenir un entretien avec une personne émergeant au CNES de Paris dont je tairai le nom puisque promesse lui en a été faite. Ce que j'ai appris de cette source de première main est assez révélateur, et je vous suggère de changer votre fusil d'épaule dans la prochaine lettre que vous ne manquerez pas de m'envoyer, du moins je l'espère. Voici ce que m'a certifié cette personne :

- 1°) - Le GEPAN a reçu pour mission de banaliser les observations d'OVNIs et de les intégrer dans les diverses catégories de phénomènes naturels.
- 2°) - Le GEPAN a passé différents contrats avec des organismes d'état spécialisés dans la recherche scientifique comme le CERT et l'ONERA, certains étant liés à l'étude de la MHD.
- 3°) - Tous les travaux menés sur l'étude de la MHD au sein du GEPAN en coopération avec ces dits organismes d'état, se sont soldés par des échecs cuisants tels, que l'on parle d'un véritable fiasco.
- 4°) - Des budgets consistants ont été ainsi gaspillés en vaines recherches d'autant que les effectifs engagés à cette étude se sont avérés être incompetents dans le domaine concerné.
- 5°) - Le GEPAN est voué à une disparition prochaine, son existence n'étant plus justifiée. Le 3ème trimestre 1983 devrait voir sa dissolution.

A la lumière de ces éléments, je constate que trois points focalisent immédiatement l'attention :

- A) - Le CNES a délibérément trompé l'opinion publique en lui faisant croire que le GEPAN avait été mis sur pied pour mener des études sérieuses sur les observations d'OVNIs, alors que son véritable rôle fut d'oeuvrer dans des buts de debunking, chers à ses sinistres prédécesseurs : les Projects de l'U.S. Air Force.
- B) - Le GEPAN a consacré une part importante des crédits dont il disposait à des tâches sans rapport avec sa mission inavouée qui était de banaliser les phénomènes OVNIs. Car si l'on considère que l'étude sur la MHD, originellement, fut inspirée à un chercheur du CNRS par l'étude du comportement des OVNIs à travers les multiples témoignages rapportés à la Gendarmerie Française (reportez-vous à "Science et Vie" n° 702, mars 1976) , on se rend compte avec stupeur que si officiellement on préparait des obsèques de première classe aux OVNIs, officieusement, on les

considère comme des VEHICULES puisqu'on tentait de percer le mystère de leurs extraordinaires performances, voire de leur propulsion.

C) - Le GEPAN a dépensé au moins 2.000.000 de francs à l'étude de la MHD. Or, si une incompétence du personnel y étant affecté m'a été signalée par cette source du CNES de Paris, d'une part, et si l'on considère le fait que dans votre lettre du 10/11 vous reconnaissez vous-même qu'il s'agissait D'ETUDIANTS ENCADRES, d'autre part, on peut se demander si une telle initiative dans l'utilisation des fonds publics n'a pas été décidée ici avec beaucoup de légèreté, voire s'il ne s'agissait pas de satisfaire des ambitions personnelles démesurées, pour certains membres du GEPAN, sans aucun rapport avec leurs capacités réelles.

En conséquence, compte tenu de ce que je viens de vous exposer ci-dessus, je vous demande, Monsieur Esterle, de vouloir bien vous montrer ENFIN franc et loyal, et de m'envoyer les réponses précises et EXACTES aux questions suivantes :

- 1^o) - A quelle date le GEPAN cessera ses activités, officiellement?
- 2^o) - Un rapport de fin d'études sera-t-il publiés? Pouvez-vous m'en résumer l'essentiel pour ce qui est de ses conclusions finales?
- 3^o) - Le rapport de fin d'étude sur la MHD est-il disponible?
- 4^o) - Avez-vous l'intention de convier la presse à Toulouse pour lui annoncer la mort de votre groupement ? Et si c'est le cas, quand envisagez-vous cette conférence de presse?
- 5^o) - Avez-vous l'intention, avant de cesser vos activités au sein du GEPAN, de faire publier une ou plusieurs plaquettes sur les trois rencontres rapprochées relativement récentes que vous possédez dans vos dossiers ? (J'ai un informateur au CNES de Toulouse qui s'est montré catégorique là-dessus).

Faute d'une réponse claire et nette à ces questions avant le 1er janvier 1983, je diffuserai une copie de cette lettre à certains organes de presse dont au moins deux journaux parisiens à très grand tirage, et l'ensemble des associations privées seront alertées de la même façon. Toutefois, si vous vous montrez coopératif, je me contenterai d'un petit article dans "L.D.L.N." dont l'impact est limité.

Je vous prie de croire en l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Jean SIDER

INFORMATION MONDIALES

CONDENSE DE PRESSE PAR M. DORIER

TOUJOURS LES CONTACTES ...

C'est Michel Oberson, cette fois, qui "prend contact" avec les OVNI en Corse. A la question : "Les avez-vous vus?", il répond : "Non pas réellement. J'ai plutôt "senti" leur présence, alors qu'ils cherchaient à entrer en contact avec moi. A plusieurs reprises, j'ai vu des manifestations de leur présence. Une fois, lorsque nous roulions en bus, le "contacté", mes amis et moi, nous avons d'abord vu un halo lumineux à quatre cents mètres de nous, derrière un arbre. Le halo se scinda en deux, et chacune des deux parties s'éloigna de l'autre avant de disparaître. Quelques instants plus tard, un bruit très fort rompit le silence nocturne. Cela dura le temps d'une respiration. Aux dires de Michel-Ange, le "contacté", qui, lui, affirme les avoir vus, ce bruit aurait été produit par leur souffle lorsqu'ils parlent à travers leur casque. Un peu après, nous avons vu une boule orange, qui répondit aux signaux de notre lampe."

("La Tribune de Genève - 18.12.82)

...

Moins de chance pour deux américains, Gerald Flach et Laverne Landis. "Ayant reçu, comme ils l'ont affirmé, un message du Cosmos, ils sont allés en voiture dans le Nord des USA, dans un secteur désert et froid du Minnesota, pour un rendez-vous avec des extra-terrestres... Ils y passèrent tout un mois, ne se sustentant qu'avec des vitamines, dans l'attente de visiteurs des mondes lointains. L'expédition a tourné au tragique : quand des policiers les eurent découverts, Gerald Flach était au plus mal, alors que Laverne Landis était morte d'inanition."

La soucoupe, ce n'est pas encore l'assiette au beurre!

("Temps Nouveaux" - janvier 1983)

...

Aide-toi, le ciel t'aidera...

"Notre contacté National : "Frank Fontaine qui prétendait avoir été enlevé par des extra-terrestres, il y a deux ans, près de Cergy-Pontoise, a été arrêté, vendredi, à La Baule (Loire-Atlantique), à la suite d'un vol à l'arraché."

(Dauphiné-Libéré du 1.8.82)

...

Les Izvestia expliquent les OVNI...

"L'atmosphère terrestre, de même que l'hydrosphère de notre planète, constitue un milieu multicouche se mouvant sans cesse. Les vagues apparaissant aux limites des couches, de même que les vagues superficielles dans l'océan, peuvent monter, s'enrouler en crêtes, s'affaisser. Ce faisant il se forme des taches, zones se distinguant du milieu environnant par la densité, la température et d'autres indices. Au bout d'un certain temps, une telle tache se délaye. (...)

"Quelque forme qu'elle ait initialement - carré, triangle, croix - au bout d'un certain temps, elle devient inmanquablement ronde. (...)

"Les disques atmosphériques sont, en somme, de l'air dans l'air. La masse des particules captées est insignifiante, aussi suffit-il d'un léger souffle du vent pour impulser à la soucoupe une grande accélération ou bien modifier brusquement sa direction. Ayant piégé encore plus de particules, le disque commence à descendre, se balançant comme une feuille d'automne.

Lors du délayage progressif, les conditions à l'intérieur du disque changent, et finalement cette tache se mélange à l'air qui l'entoure, disparaissant "mystérieusement".

(Traduction "Sputnik" - janvier 83)

...

Les E.T. à toutes les sauces...

Un concours a été organisé dans les écoles primaires de la région Rhône-Alpes avec pour thème : le lait frais. Le scénario qui a été primé est celui de la classe de 4^e du collège de Montalieu-Vercieu (Isère) ce qui a donné "un court métrage étonnant et percutant, mêlé de fiction et de télématique, contant l'aventure d'un extra-terrestre sauvé par le lait frais."

(Sud-Est/ 15.11.82)

...

La censure au Centre National d'Etudes Spatiales

"A l'origine de l'affaire, la "conférence de presse spatiale" à laquelle Jean-Loup Chrétien s'est livré depuis le laboratoire Saliout.

Pour des raisons pratiques, les questions avaient été remises aux responsables français trente-six heures à l'avance. L'une d'elles demandait au spationaute Jean-Loup Chrétien le "sentiment politique" que lui inspire sa mission depuis son décollage.

Question jugée "hors sujet" par le C.N.E.S. qui a purement et simplement refusé de la transmettre aux opérateurs chargés d'assurer la liaison entre le sol et l'espace."

(Figaro / 30.6.82)

...

Où chercher la vie extra-terrestre : des idées russes...

"La tâche qui se pose aux chercheurs soviétiques et occidentaux est immense : "l'écoute" d'environ 10 millions d'étoiles du type du Soleil dans un rayon de 1000 années de lumière. (...)

Les spécialistes pensent qu'au cours des cent prochaines années les vaisseaux interstellaires des Terriens seront envoyés dans le

cosmos lointain à la recherche de systèmes planétaires, de la vie, de la Raison. Ces projets existent déjà. Chez nous, c'est le projet du vaisseau-sonde à combustible nucléaire capable de franchir en 50 ans une distance de 10-20 années de lumière jusqu'à un système stellaire quelconque. Le projet anglais d'envoi du gigantesque vaisseau "Daedalus" vise l'étoile de Barnard qui se trouve à une distance de 6 années de lumière de la Terre."

("Les Nouvelles de Moscou" 14.2.82)

"L'astronome Carl Sagan, célèbre jusqu'en France par ses livres et ses films télévisés, tente une nouvelle fois de relancer la recherche de la vie extraterrestre. "Nous pouvons enfin aujourd'hui communiquer avec d'éventuelles populations extraterrestres grâce à la technologie radio-astronomique classique". A l'appui de cette déclaration, une pétition a été publiée dans la revue "Science" du 29 octobre signée par quelque soixante-dix scientifiques de renom du monde entier (parmi lesquels sept prix Nobel, dont Linus Pauling), appelant à une collaboration internationale pour détecter les signaux radio émis par des civilisations se trouvant dans d'autres systèmes planétaires. Une telle recherche, qui nécessiterait quelques millions de dollars par an pendant dix à vingt ans, pourrait être menée grâce, en particulier, à un nouveau type de récepteur, dont le congrès vient d'accorder le développement à la NASA, qui serait capable d'analyser jusqu'à huit millions de longueur d'ondes simultanément. Un tel détecteur adapté à un grand radiotélescope, pourrait percevoir des signaux de civilisations semblables à la notre, vivant à plusieurs milliers d'années lumières. "Dépêchons-nous, précise Carl Sagan, car bientôt le problème des interférences radio, posé par l'utilisation intensive des transmissions civiles et militaires, rendra toute recherche radio de ce type impossible". Un seul astronome français, Jean Heidmann, a signé la pétition, qu'en pensent les autres?"

("La Recherche" - janvier 1983)

La recherche de la vie extra-terrestre réclame une révolution de la pensée "Sans cela aucun progrès, en somme, n'est possible, dans la recherche de civilisations extra-terrestres. Une chose est importante ici : en nous lançant dans la recherche des "frères de raison", nous devons, semble-t-il, être prêts d'avance à rencontrer l'extraordinaire, le fantastique et même l'impossible. Sinon, nous ne trouverons probablement rien."

("Spoutnik" novembre 1982)

Dans "Le Monde" du 19.9.82, Gerard Klein établit une longue et intéressante liste d'arguments en tentant d'expliquer le "non-contact" avec les extra-terrestres.

"Peut-être des extra-terrestres long-vivants seraient-ils susceptibles d'entretenir avec notre espèce toute entière, ou du moins avec nos civilisations, une sorte de dialogue millénaire à coups de pouce, sans qu'aucun humain individuel en acquière jamais la certitude et encore moins la preuve. Nul besoin de postuler pour autant un égrégoré, une mystérieuse conscience collective. Au travers de la culture, nous répondons collectivement et de manière imprévisible (pour nous) aux stimuli de la "nature".

("Le Monde" 19.9.82;

"E.T." sur les écrans et dans les esprits...

Si (voir notre édition (1)) la réaction du public face au film "E.T." est peu honorable pour l'intelligence, la sensibilité de l'homme, elle, a été touchée.

Selon J.F.GILLES "la diffusion de ce film percutant serait discrètement cautionnée, sinon aidée par certaines très hautes autorités d'Outre-Atlantique qui y verraient un "biais" commode et élégant pour préparer le grand public à des "événements", peut-être relativement proches, et qui pourraient changer radicalement "la face du monde".

Selon Gonzague Saint Bris, le film "montre que les américains, fatigués de l'Europe et même fatigués du monde, sont en train de se chercher de nouveaux interlocuteurs du côté de l'espace ou même de l'autre côté des étoiles. C'était inscrit dans leur destinée, expliqué par Kennedy dans le rêve de la nouvelle frontière, et il est bien sûr que ce vaste peuple au courage généreux voit dans le lunaire le descendant du chariot des conquérants de l'Ouest." "E.T." qui n'est ni suisse, ni soviétique, ni vietnamien, ni français a choisi l'Amérique pour atterrir"(1). Mais cette Amérique, qui est la phobie de quelques uns, peut aussi ternir le jugement. Dans une caricature du "Canard Enchaîné", l'on voit le Président Mitterand déclarer, face à des créatures semblables à l'E.T. du film "Bloquez-moi ces gens-là, Jobert! Ils introduisent chez nous des coeurs artificiels made in U.S.A.". Mais fort sérieusement, Hélas, "Eléments", la revue de la nouvelle droite, perd de son habituelle finesse pour s'en prendre au "Messie hollywoodien", reprochant au ministre de la culture "qui, l'été dernier, appelait à la résistance contre l'impérialisme cinématographique des Etats-Unis" d'avoir pu survivre à la formidable gifle que lui a administrée une presse française unanimement réconciliée dans l'adoration du vilain petit américain au masque d'extra-terrestre venu conter fleurette aux populations françaises ahuries".(2)

(1) Le Quotidien de Paris-2.12.82 / (2) Eléments Janv.Fevr.83

Le film est assurément une très bonne affaire commerciale à faire rêver les ufologues qui n'arrivent même pas à faire survivre leur association.

"Pour un coût d'à peine 1 milliard (de francs), 2 milliards de recettes aux Etats-Unis et au Canada - soit la culbute à 100%. Enfin, il y a les disques, les t-shirts, les gadgets, les poupées : un million de mini-E.T. fabriqués à Hong-Kong seulement pour la France, où elles sont distribuées par un français de 23 ans, inconnu, qui a tout à fait l'allure du self-made man naissant, simple, rapide, efficace, flambeur, Laurent Zilberberg."

("Le Monde" 2.12.82)

"Aux Etats-Unis, le triomphe sans précédent du film a provoqué un raz-de-marée : cent vingt articles différents, fabriqués par cinquante sociétés concurrentes et portant tous la marque de l'extra-terrestre viennent d'éclore : tee-shirts, posters, montres, livres, disques, réveils, vélos (on ne dit pas s'ils volent comme dans le film)... et surtout poupées.

Car la poupée E.T. est bel et bien en train de devenir un "must". La compagnie californienne Kamar International, qui a acheté à Spielberg l'exclusivité mondiale de sa fabrication, a déjà fait déferler sur le pays six modèles différents sans parvenir à étancher la soif d'affection des petits américains.

Les poupées sont entièrement faites à la main et trente usines à Taïwan, en Corée et dans les Philippines (main d'oeuvre bon marché) travaillent sur de petits E.T. en peluche, en marionnette, en nylon tricoté ou en vynil...
Bref, pour Kamar International, E.T. représente un chiffre d'affaires d'un million de dollars par jour.

("Télérama" - 1er décembre 1982)

...

Au niveau régional, une journaliste a poussé la réflexion plus loin que le sentiment et le commercial. Isabelle Bodeau a pris contact avec l'A.A.M.T., et dans "Tribune Magazine de Valence" du 29.11.82, elle pose la question "Terriens, on vous observe!... peut-être" et, témoignage hélas de prosaïsme ambiant, elle avoue "Lorsque j'ai interrogé les gens pour savoir s'ils envisageaient ou non l'existence extraterrestre, je me suis sentie un peu ridicule : "parce que ce n'est pas eux qui vont débloquent le marché des pêches" ou bien "parce que c'est une question gratuite, bien moins motivante que la politique et les conflits sociaux". Je suis devenue instantanément quelqu'un de pas sérieux."

Mais, pour terminer, laissons la conclusion à Steven Spielberg : "E.T. est certainement la créature d'un autre monde. Quand E.T. arrive sur la Terre où un vaisseau d'extraterrestre l'a oublié par accident, nous désirons, nous humains, le réduire à nos propres normes, lui appliquer nos propres connaissances, le soumettre à nos lois de la gravité. Or, E.T. bouleverse nos critères et son apparence, déjà, est au-delà de tous nos concepts de beauté. Cela aurait été trop facile de le faire "joli", de le créer à l'image de l'homme. Tout de suite, et c'était là mon défi, je l'ai voulu sans caractère identifiable ni familier, et j'ai veillé à ce que sa race soit radicalement différente de la nôtre. Mais au fond de lui, E.T. est peut-être extra-humain, et non pas seulement extra-terrestre."

A la question "quelle trace aimeriez-vous que laisse E.T.?" Spielberg répond "une trace sur votre coeur, une impression de chaleur, et l'espoir que le film éveille et réveille en chacun autant la curiosité que les qualités humaines." Nous l'aurions souhaité, nous aussi, mais les premières réactions obligent à quelque déception...



Dossier Observations.

O.V.N.I. DANS LE CIEL HAUT-SAÛNOIS :

"Une jeune infirmière demeurant à Faucogney, Haute-Saône, a été par deux fois de suite témoin de phénomènes curieux et étranges dans le ciel.

La première fois, c'était en janvier 1980 : Francine et une de ses camarades roulaient tranquillement vers 24h, entre Faucogney et Sainte-Marie-en-Chanois, sur la départementale 6. Dans une grande ligne droite, elle aperçut, et sa compagne également, à 400-500 mètres au-dessus d'elle, dans le ciel sans nuage, un objet peu éclairé qui se déplaçait régulièrement et qui ne ressemblait nullement à un avion. Les deux jeunes filles ont eu le temps de bien observer l'engin qui disparut derrière la montagne, côté vosgien.

Le 1er décembre dernier, à 5h moins le quart du matin, alors qu'elle se rendait à son travail, exactement au même endroit et dans les mêmes conditions sur la départementale 6, entre Faucogney et Luxeuil, Francine observa le même phénomène. (La Liberté de l'Est - 7.12.82)

HELICOPTERES FANTOMES SUR L'ELYSEE :

"Panique à l'Elysée! Samedi 20 novembre, à sept heures du matin, un événement sans précédent s'est produit : pendant plusieurs minutes, deux hélicoptères ont survolé le palais présidentiel.

Rien de bien grave, direz-vous.

L'ennui, c'est que ces engins ne portaient aucune marque d'identification!

D'après trois rapports, établis par des fonctionnaires de police en garde statique à l'Elysée et un rapport de synthèse rédigé par le commandant de la compagnie chargée de la surveillance et de la protection du palais, deux "appareils de type hélicoptère réséda (vert armée) ne portant aucune marque d'identification ni numéro d'immatriculation" ont, samedi matin, traversé une zone de survol interdite en se déplaçant à une altitude d'environ cinquante à soixante-dix mètres.

RIEN VU...:

Ils ont effectué un vol statique de plusieurs minutes au-dessus du palais présidentiel qui à ce moment n'abritait pas son hôte illustre. Lequel, par parenthèse, était parti en week-end dès le jeudi 18 novembre en soirée, pour ne revenir que le lundi 22 au matin.

Sur quoi les deux engins se sont éclipsés.

Or, les services chargés de la surveillance de l'espace aérien au-dessus de Paris n'ont rien vu, les hélicoptères volant trop bas.

Les différents héliports et aéroports militaires ou civils autour de la capitale ne gardent pas la moindre trace d'un décollage dans les heures précédant l'affaire.

Il n'existe évidemment aucun appareil militaire dépourvu d'identification sauf, très exceptionnellement, dans le cadre de missions "spéciales".

Bilan : il semble bien que personne ne soit en mesure d'apporter la moindre lumière sur l'origine, la mission, la personnalité des occupants de ces deux engins.

Plutôt inquiétant, non?"

("Minute" du 4 au 10 décembre 1982)

Une affaire d'hélicoptère avait déjà eu lieu le 2 septembre dernier à 22 heures, "un appareil se pose dans la plaine dans les environs d'Yvelot, à la limite de Sainte-Marguerite et de Thiouville. Une voiture tous feux éteints se trouve au rendez-vous.

L'endroit est très désert, surtout à cette heure. Mais le hasard veut que quelques promeneurs nocturnes se soient installés près d'un gabion (hutte de chasse) pour faire la causerie (le temps était très doux).

Est-il vrai que la gendarmerie locale ait conseillé, le lendemain, à ces témoins involontaires de ne pas raconter leur aventure?

Est-il vrai qu'on leur ait dit : "Pour votre sécurité, vous ne savez rien, vous n'avez rien vu"?

Etrange. Très étrange!"

("Minute" du 11 au 17 décembre 1982)

EN AMERIQUE DU SUD

Si notre pays intéresse encore moins les OVNI que les touristes, l'Amérique du sud, au contraire, reste très visitée.

OVNI SUR LE PONT CALLE CALLE

Valdivia : Un OVNI fit son apparition dans le ciel de Valdivia en pleine journée et produisit un énorme embouteillage dans une partie de la ville autour du pont étroit Calle Calle.

Des centaines de personnes observèrent, dans un ciel bleu et limpide le passage silencieux d'un objet volant non identifié qui traversa la ville à grande vitesse en une trajectoire nord-est/sud-est.

Le mystérieux appareil apparut dans l'horizon depuis le secteur nord de la ville, dans le quartier "La Animas" et il fut observé au-dessus du pont Calle-Calle, se dirigeant vers le secteur du quartier Saint-Louis. Sa présence fut détectée immédiatement du fait de son intense luminosité.

"Le journal "La Segunda" conversa avec l'un des centaines (ou peut-être des milliers) de témoins qui observèrent les faits. Betho Cisternas, qui circulait en voiture, fut pris dans l'embouteillage à 17h30. Rapidement, il remarqua que tous les gens regardaient en haut et il vit un objet étrange traversant le ciel de Valdivia.

"Je vis ce qui semblait être deux assiettes creuses réunies". Il n'émettait aucun bruit, mais il était clairement visible; je pensais que c'était un ballon sonde, mais la vitesse et l'étendue du parcours qu'il fit détrui-

sait cette théorie. Je conclus qu'il s'agissait indubitablement d'un OVNI".

(La Segunda 23.7.82)

UN OVNI CAUSE UN INCENDIE DANS LES CHAMPS ET UNE PLUIE DE CRISTAUX EN ARGENTINE

Londres (Argentine) le 18 août - La population de Londres, une des villes les plus anciennes d'Argentine, dans la province de Catamarca, a été commotionnée par l'incendie dans les champs que provoqua récemment un objet volant non identifié, suivi d'une pluie de cristaux azur.

La police confirme qu'un incendie, qui a causé des pertes considérables, les jours précédents, dans des étendues de champs de vignobles, et des brûlures à deux personnes, a été causé par un OVNI qui était posé dans une zone rupestre de Londres. L'incendie avait été propagé par le vent. L'OVNI, au commencement de son vol, émit une flambée semblable à celle que produit du phosphore ardent arrosé d'une flaque d'essence.

L'OVNI s'éloigna ensuite à une vitesse vertigineuse, zigzagant et répandant une lumière aveuglante d'un jaune intense.

Selon des déclarations postérieures d'habitants du lieu, quelques heures après, se produisit une pluie de petites particules cristallisées de couleur bleutée qui couvrirent les toits.

(La Segunda-18.8.82 - El Mercurio 14.8.82)

UN OVNI ATTERRIT DANS UNE ARENE

Lima, le 13 - Un objet volant non identifié a atterri dans l'arène de la localité de Caroz, département limitrophe à celui de Lima.

La descente de l'OVNI se produisit dimanche dernier, la supposée soucoupe lançant des lumières multicolores. La descente eut lieu de nuit et un témoin alerta les voisins de la localité.

Ensuite, déclarèrent les personnes présentes, l'OVNI s'éleva et disparut en direction du Mont Huandoy.

Dans l'arène, on découvrit des traces d'atterrissage.

(El Mercurio, 14.11.82)

RESISTENCIA (Argentine), le 20 -

Une explosion provoquée, semble-t-il, par un OVNI, a commotionné aujourd'hui plusieurs localités de la province argentine de Chaco selon des informations de la police.

L'explosion, suivie de flambées spectaculaires et d'une espèce de fumée noire fétide provoqua également un léger tremblement de terre probablement dû à l'onde de choc ayant ébranlé les sources du renseignement.

L'évènement fut confirmé par les effectifs de police de plusieurs localités au nord-est de la capitale argentine.

L'épicentre du phénomène se situait à Concepcion del Bermejo, à quelques 220 km de la capitale de la province de Chaco et les témoins présents s'accordent sur le fait que, après l'explosion qui provoqua aussi des bris de verres dans certains appartements, on observa dans le ciel une lumière orange et ensuite un nuage dense de fumée d'une intense odeur musquée.

Des témoignages de visuels d'OVNI se suivent par intermittence sur tout le territoire d'Argentine, du nord au sud.

(El Mercurio, 21.8.82)

OVNI AU-DESSUS DE MAR DEL PLATA

Mar del Plata (Argentine), le 27 - Des habitants de Mar del Plata déclarèrent avoir vu évoluer dans le ciel, hier, un OVNI. Trois témoins s'accordent à dire que l'OVNI apparut à midi et évolua durant quelques minutes au-dessus d'un ample secteur de la ville. Les témoins affirmèrent que " l'objet projetait une aveuglante lumière rouge, avait trois pieds ou supports comme train d'atterrissage et répandait un sillage flamboyant". Après avoir évolué pendant quelques minutes, il disparut à une vitesse vertigineuse en direction sud.

(El Mercurio, 28.9.82)

OBSERVATION D'UN OVNI A ARICA

Arica - Un étrange objet lumineux non identifié a causé une surprise hier soir. Il traça pendant trois heures des mouvements oscillants, attirant l'attention des passants.

L'objet, d'une lumière plus ténue qu'une étoile, fut observé au nord-est de la ville, à la hauteur de l'aéroport de Chacalluta et les météorologistes ne trouvèrent pas d'explication plausible au phénomène.

L'objet se maintint dans la même zone du ciel, descendant brusquement en zigzaguant, le tout alternativement.

L'OVNI a été observé par tous les sens se trouvant dans la rue entre 20 heures et 22 heures occasionnant de gros embouteillages.

(El Mercurio, 12.10.82)

UN PILOTE OBSERVE UN OVNI A RANCAGUA

Le pilote civil J. Rambaldi Valenzuela et sa femme furent témoins de l'étrange phénomène lumineux visible aux divers points du pays le 28 mai et qui fut observé par plus de 20 personnes.

Le pilote Rambaldi se dirigeait en avion à Rancagua quand il fut témoin du mystérieux déplacement. Dans le sud, l'objet volant non identifié fut observé à 18h30 et dans le nord à 19h. Parlant de son expérience, Jorge Rambaldi déclare "je pensais au commencement qu'il s'agissait d'un avion. Mais c'était exactement un disque. Une grande circonférence d'environ 5 mètres de diamètre qui se voyait clairement à quelques mille mètres d'altitude, et selon les calculs qui se déduisent des différents témoignages, l'immense matière se déplaça à une distance de 800 km en seulement 10 minutes.

Un autre témoin du phénomène fut l'agriculteur Jorge Drago, 35 ans, qui vit l'objet volant non identifié à 19h. Il déclara à "El Mercurio" que "la lumière était d'une couleur blanche (...). Nous l'observâmes durant 5 minutes pendant qu'elle se déplaçait à vitesse constante et uniforme jusqu'à la lune.

Quand elle allait l'atteindre, elle disparaissait. Pardonnez l'expression, mais elle semblait un "caron" (?), elle était de la même forme, c'est à dire ronde, avec un trou au milieu.

(El Mercurio, 3.6.82)

**Association déclarée conformément à la loi du 1^{er} juillet 1901
Délégation Régionale «LUMIERES DANS LA NUIT» Drôme-Ardèche
Membre du C.E.C.R.U.**



COMPOSITION DU BUREAU

PRESIDENT	:	OUQUESNOY David
VICE PRESIDENT	:	CHALOIN André
SECRETAIRE GENERAL	:	DORIER Michel
SECRETAIRE ADJOINTE	:	FIEVEE Charlotte
TRESORIERE	:	DORIER Rolande
TRESORIERE ADJOINTE	:	ROUGON Marie
CONSEILLER A L'INFORMATION	:	REBULL Jean Marc
CONSEILLER TECHNIQUE	:	ROUGON Gérard



CORRESPONDANTS

ARDECHE SUD	:	PATTARD Jean Pierre	DROME SUD	:	FIEVEE Charlotte
ARDECHE NORD	:	REYNAUD Lionel	DROME NORD	:	VINCENT Luc

ADMINISTRATION - ABONNEMENTS - REDACTION : A.A.M.T. DORIER Michel

"La Berfie" ARTHEMONAY - 26260 SAINT DONAT - FRANCE

Tel : (75) 45.70.72



Ce bulletin est le fruit de l'analyse et de la réflexion de chacun. Pour y contribuer, n'hésitez pas à nous faire part de vos articles et de vos suggestions.

Faites-le connaître et faites-nous connaître dans vos régions, afin que «Vive notre association pour votre information».

Nos articles, photos et dessins sont protégés par la loi de 1957 sur la reproduction artistique.

Reproduction partielle autorisée à la condition expresse d'en citer la source (Auteur et publication) à l'exception des articles portant la mention «Reproduction interdite sans autorisation de l'Auteur». Les articles publiés le sont sous la responsabilité de leur auteur. Les manuscrits non insérés ne sont pas retournés.



**IMPRIME SUR OFFSET par l'AAMT : "La Berfie" ARTHEMONAY -
26260 SAINT DONAT - FRANCE**

Directeur de la publication : DORIER Michel



DEPOT LEGAL : Dès parution

COMMISSION PARITAIRE N° 60 112

